

Lise Chartier



L'ÎLE PERROT

1765-1860

La fin de la seigneurie

Suivi de

L'HISTORIQUE DU TERRIER DE 1817



SEPTENTRION

L'ÎLE PERROT
1765-1860

Lise Chartier

L'ÎLE PERROT

1765-1860

La fin de la seigneurie



Suivi de
L'HISTORIQUE DU
TERRIER DE 1817



SEPTENTRION

Pour effectuer une recherche libre par mot-clé à l'intérieur de cet ouvrage,
rendez-vous sur notre site Internet au www.septentrion.qc.ca

Les éditions du Septentrion remercient le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour le soutien accordé à leur programme d'édition, ainsi que le gouvernement du Québec pour son Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres. Nous reconnaissons également l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada (FLC) pour nos activités d'édition.

Illustration de la couverture: Maison du Meunier-de-Pointe-du-Moulin, désignée Lieu historique national du Canada par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1969 et classée immeuble patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en 1977. Cette maison a été construite en 1788-1789 et habitée par plusieurs générations de meuniers Cytoleux dit Langevin. Avant sa restauration au milieu des années 1970, elle a servi de résidence à l'écrivain Réjean Ducharme qui y aurait, dit-on, écrit le roman *L'avalée des avalés*, Prix Goncourt 1966. Le regretté journaliste Arthur Prévost, facétieux comédien des *Insolences d'une caméra* y a également habité un peu plus tard. Photo: Gilles-L. Caisse.

Révision: Solange Deschênes

Mise en pages et maquette de couverture: Pierre-Louis Cauchon

Si vous désirez être tenu au courant des publications
des Éditions du Septentrion
vous pouvez nous écrire par courrier,
par courriel à sept@septentrion.qc.ca,
par télécopieur au 418 527-4978
ou consulter notre catalogue sur Internet:
www.septentrion.qc.ca

© Les éditions du Septentrion
1300, av. Maguire
Québec (Québec)
G1T 1Z3

Dépôt légal:
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2014
ISBN papier: 978-2-89448-772-3
ISBN PDF: 978-2-89664-839-9

Diffusion au Canada:
Diffusion Dimedia
539, boul. Lebeau
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1S2

Ventes en Europe:
Distribution du Nouveau Monde
30, rue Gay-Lussac
75005 Paris



Remerciements

LA RECHERCHE AMORCÉE EN 2003 pour découvrir l'histoire des anciennes maisons de l'île Perrot s'est peu à peu muée en une longue quête de pans méconnus de l'histoire de cette île qui compte à peine 30 ans de moins que celle de Montréal. Voici donc la suite de *L'île Perrot 1672-1765*.

D'abord seule, puis avec l'aide de ma famille, et par la suite soutenue par l'encouragement et la fidélité de plusieurs membres de la Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot, nous nous sommes peu à peu approprié, en consultant les archives, les détails de la vie sociale, politique, religieuse et personnelle de centaines de personnes qui ont vécu ou transité dans l'île jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Il en résulte une vue plus globale du développement du territoire que nous avons tenté de relier à de grands événements qui ont marqué cette époque. Bien que la plupart des habitants de l'île aient vécu en autarcie pendant les saisons où les communications avec les communautés riveraines s'avéraient difficiles, les gens étaient informés le dimanche après la grand-messe des principales nouvelles de la région, du pays et d'ailleurs.

Jusqu'ici, trois auteurs se sont intéressés plus particulièrement à l'île Perrot : l'abbé Thomas-Napoléon Le Moyne, en 1889, l'abbé Valérien Carrière, en 1949, et l'ethnologue Michel Bélisle, en 1996. Aucun d'eux n'avait systématiquement dépouillé les archives pour approfondir la transmission du patrimoine terrien de l'île depuis 1672.

Ce travail, de longue haleine, nous a permis de comprendre le développement de ce territoire et les changements administratifs qui y sont survenus sous le régime seigneurial.

Loin de nous l'idée de prétendre que la recherche est terminée ou qu'il ne se glisse pas, ici et là, des imprécisions, des erreurs d'interprétation ou des omissions. Bien au contraire. Au fil de la recherche qui a guidé nos pas dans la préparation de cette deuxième publication portant sur l'histoire de l'île Perrot, nous avons découvert des faits nouveaux relativement à la période avant la Conquête. Nous avons pu préciser les liens de parenté entre certaines personnes et compléter quelques éléments abordés dans la première. Nous espérons avant tout que cet ouvrage permettra à d'autres, que ce soit des chercheurs ou des généalogistes, de profiter du fruit de ce laborieux travail pour avancer dans leur propre quête de leur petite histoire.

Un merci spécial à Jean-Luc Brazeau pour ses commentaires et son encouragement, ses précieux conseils et sa patiente relecture de ce manuscrit. Merci au personnel du Centre d'histoire La Presqu'île pour la générosité avec laquelle ils nous ont approvisionnés en documentation. Merci pour l'accueil qu'ils ont réservé à l'équipe de la Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot depuis 2008 pour retrouver et archiver électroniquement des milliers de pages d'actes notariés reliés à l'île Perrot. Merci à Carole Bourbonnais, Manon Cyr,

Michel Durocher, Murielle Gervais-Cyr, Linda Gorman, Michel-A. Ménard, Andréanne Ostiguy et Lise Vézina pour leur patiente contribution à la numérisation de milliers de pages de contrats lors du projet d'exposition « *Où étaient nos ancêtres dans l'île Perrot?* », entrepris en 2011 grâce au soutien financier de Service Canada, une exposition qui a permis de faire avancer la recherche sur le terrier de l'île.

Merci à l'abbé Laurier Farmer qui, le premier, nous a donné accès aux archives de Sainte-Jeanne-de-Chantal. Merci à Carl Grenier et Maurice Demers pour les documents trouvés dans ces mêmes archives qui ont enrichi nos connaissances. Merci à Sébastien Daviau, du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, pour les renseignements relatifs aux œuvres d'art de Sainte-Jeanne-de-

Chantal et à leurs créateurs. Merci au professeur Luc Noppen pour ses explications à propos de l'architecture religieuse sous le Régime français dont s'inspire l'ensemble patrimonial Sainte-Jeanne-de-Chantal. Merci à mon mari, Gilles-L. Caisse, pour ses encres de maisons anciennes qui ont servi de point de départ à cette recherche il y a 10 ans et qu'il a généreusement proposées pour illustrer cet ouvrage.

Je m'en voudrais également de ne pas souligner le travail très précieux des archivistes de Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui alimentent le site Internet banq.qc.ca où l'on peut maintenant consulter une quantité phénoménale de documents historiques. Enfin, merci aux familles de l'île et d'ailleurs qui ont bien voulu partager avec nous leurs souvenirs et leurs photographies.



La salle de consultation du centre d'histoire La Presqu'île à Vaudreuil-Dorion. Photo: CHLP.



Introduction

LIEU DE PASSAGE. Île perdue entre deux lacs, un fleuve et une rivière. Seigneurie méconnue. L'île Perrot s'est pourtant animée à peine trente ans après Montréal. D'abord par le commerce de la fourrure qui lui a donné, hélas, une bien mauvaise réputation que le temps n'arrive pas à effacer. En dépit du fait que le commerce dit « illégal » était et faisait l'affaire autant du gouverneur de Montréal, François-Marie Perrot, que du gouverneur de Québec, Louis de Buade, comte de Frontenac. Le roi de France l'avait bien compris et il trancha la querelle qui opposait les deux gouverneurs en leur ordonnant de s'entendre et de s'occuper de leur territoire respectif.

Les deux hommes se sont vu retirer leur mandat de gouverneur à deux ans d'intervalle. Frontenac est retourné en France. Perrot a été muté en Acadie. Le premier est revenu pour défendre la colonie contre les attaques des Anglais pendant que le second, victime de pirates anglais, mourait en France des sévices que ces derniers lui avaient infligés.

Pourtant, l'histoire de l'île Perrot comporte d'innombrables éléments qui devraient redorer le

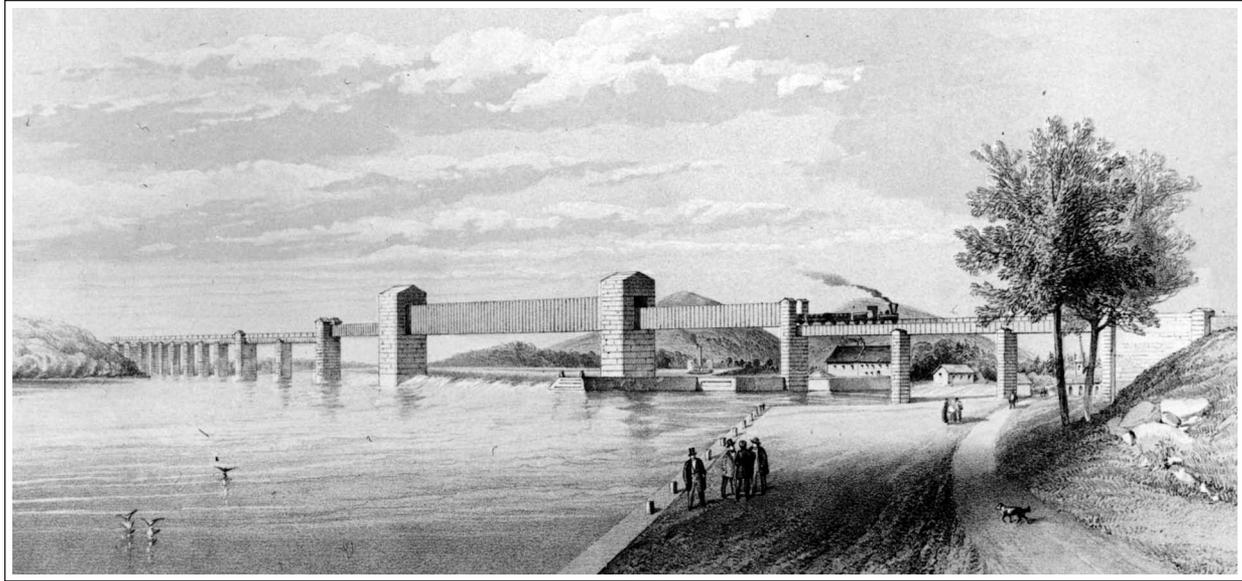
blason que lui a laissé le sieur Perrot, son premier seigneur. Dans un précédent ouvrage, nous avons assisté à l'arrivée des premiers habitants et à l'instauration d'un plan de développement grâce aux efforts combinés d'un couple, Joseph Trottier dit Desruisseaux et Françoise Cuillierier. Le seigneur y a fait construire son manoir et un moulin à vent, les premiers édifices en pierre à l'ouest de l'île de Montréal, afin d'inciter des colons à venir s'y établir. La seigneuresse l'a fait grandir et lui a donné un premier plan cadastral, encore reconnaissable trois cents ans plus tard.

Entre 1703 et 1785, la seigneurie de l'île Perrot relève d'une même famille puisque le seigneur Jean-Baptiste Leduc, qui a grandi dans l'île et épousé Françoise Desruisseaux, fille de Joseph et de Françoise Cuillierier, succède à cette dernière. La vente de la seigneurie à Thomas Dennis en 1785 apporte un vent de renouveau qui sera de courte durée.

Les Thomas Dennis père et fils décèdent l'un après l'autre dans un si court délai qu'il faudra les interventions de trois notaires pour déterminer la succession au titre de seigneur. En 1817,



Le blason de François-Marie Perrot, sieur de Sainte-Geneviève, gouverneur de Montréal. D'azur à deux croissants d'argent l'un sur l'autre, celui du bas renversé, au chef d'or chargé de trois aiglettes de sable. Source : Centre d'histoire La Presqu'île (CHLP).



Vue du premier pont du Grand Tronc entre Sainte-Anne-de-Bellevue et l'île Perrot. Gracieuseté : Parcs Canada.

l'homme de loi et l'arpenteur décrètent qu'il y aura deux coseigneurs: un pour l'Est et un pour l'Ouest, un tirage au sort décidant quel point cardinal revient à chacun!

En 1832, il y aura six coseigneurs, dont les cinq enfants de Maurice-Régis Mongrain qui ne veulent pas du titre de coseigneurs de l'Est, pendant que Pierre-Amable Dézéry, vieillissant, s'apprête à passer les rênes de la partie Ouest à sa fille Angélique et à son gendre Amable Lebœuf-Laflamme, un fabricant de tapis de table de Montréal. Peu intéressés par la chose, les Mongrain confient à Jos D'Aoust le soin de gérer leur partie Est tandis que les Lebœuf-Laflamme s'occupent tant bien que mal de leur partie Ouest avant de la céder à leurs filles et gendres, les Toupin et Létourneux.

Dehors le régime seigneurial. Ce régime hérité du Moyen-Âge n'était plus très adapté au siècle des chemins de fer. D'autant plus que les habitants devaient maintenant payer pour l'entretien des chemins publics en plus d'acquitter les cens et rentes seigneuriales, les dîmes et les répartitions

pour la paroisse, la part du meunier et les taxes perçues par le conseil municipal du comté de Vaudreuil.

Pendant que les administrations civiles se succèdent, les âmes cherchent le réconfort d'une église où il y aura un pasteur. En 1753, le seigneur Leduc avait donné une terre pour y construire un temple, mais la guerre et la longue attente d'un évêque ont mis à rude épreuve la patience des fidèles. Finalement, l'édifice fut terminé en 1774 et, six ans plus tard, il y avait un presbytère juste à côté. Mais le curé ne sera nommé qu'en 1786 et par voie de mission. L'île accueillera son premier curé résidant en 1789, un jeune abbé de 23 ans, monsieur François-Joseph Cazeneuve, qui commence à décorer les lieux saints, fait réparer le presbytère négligé pendant l'attente de son locataire et ouvre le cimetière à l'arrière de l'église.

Toutes les terres de l'île sont maintenant concédées et la population s'accroît doucement; il faut bientôt songer à agrandir la petite église, ce qui sera fait en 1812. Les travaux de décoration

se prolongent, les sculpteurs Joseph Turcaut et Louis Leprohon mettent tous leurs talents à profit, l'église s'embellit, les habitants sont fiers de leur belle église dont l'intérieur est entièrement sculpté en bois. Ce bois donne une si belle sonorité aux chants liturgiques. L'acoustique y est encore d'une remarquable qualité deux cents ans plus tard.

Puis la Rébellion de 1837 occupe les esprits qui s'échauffent. Même le curé Ricard s'en mêle... Heureusement le calme revient. Une statue arrive en grande pompe de Montréal, donnée par les sulpiciens en remerciement pour la contribution du curé Huot à la rénovation de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. De nombreux dignitaires et quelques milliers de personnes, au dire des chroniqueurs, accompagnent *Notre-Dame-de-la-Garde* jusqu'à l'église, là où elle trône encore de nos jours.

Finalement, la construction de la voie ferrée amène des immigrants, anglophones pour la plupart, et quelques familles d'ouvriers qui s'établissent dans de petites maisons de bois, le long de la rivière des Outaouais, à Pincourt et à Brucy, alors que 74 fermiers se transmettent de la quatrième à la cinquième génération l'héritage de leurs ancêtres.

Pendant que se déroulent tous ces événements, les propriétés changent de mains, que ce soit par héritage, vente, échange ou donation. Afin de répondre aux attentes des chercheurs et généalogistes, nous avons donc, dans la deuxième partie de cet ouvrage, consacré trois chapitres au terrier de l'île Perrot et à l'historique des transactions se rapportant aux 143 lots du *Plan du fief et seigneurie de l'île Perrot* de 1817.

Pour arriver à nos fins, il nous aura fallu plus de dix ans de recherches pour retrouver, lire et indexer quelque deux mille actes notariés entre 1672 et, plus ou moins, 1830. Nous avons presque réussi à trouver tous les propriétaires de lots dans l'île durant cette période. Pour ce qui est des îlets, notre recensement de leurs propriétaires est

fragmentaire, plusieurs n'en ayant pas eu avant le xx^e siècle. Nous souhaitons que ce travail de longue haleine soit utile pour tous ceux qui veulent savoir où demeuraient leurs ancêtres dans l'île Perrot. La Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot dispose dorénavant des fiches descriptives de chacun de ces lots ainsi que des contrats qui s'y rattachent.

Les patronymes

Pour faciliter la reconnaissance des noms de famille des personnes dont nous parlons dans la première partie de cet ouvrage, nous avons uniformisé l'écriture des patronymes conformément à la graphie généralement utilisée entre 1760 et 1860. Les noms les plus connus se présentent comme suit :

- Daoust et D'Aoust pour les D'aoust, d'Aoust, Daoût, Dô, Deau, etc. ;
- Déloge pour les Desloges ou DesLoges ;
- Darpentigny et de Repentigny pour les d'Arpentigny, D'Arpentigny, ou Derepentigny ou Derepentin ;
- Hunault et Héneau pour Hunault-Deschamps, Huneault, Hunau, Hénault, Hénau, Éno, Huno et autres dits Deschamps ;
- Lamadeleine-Ladouceur pour Lamagdeleine, Madeleine ou La Madeleine dit Ladouceur ;
- Lefebvre pour les Lefevre, ou Lefèvre-Laciseraye ou dit LaCerisay, Lasizeray, La Sizeraye, Lacisseray, etc. ;
- Mongrain pour Montgrain ;
- Monpetit ou Monpetit-Potvin pour Montpetit-Potdevin, ou Montpetit ou Monpetit-Poitevin ou Monpetit dit Pot de vin ;
- Réaume pour les Rhéaume, Réhaume et Réome.

Pour alléger le texte, nous avons également remplacé l'expression « dit » par un trait d'union. C'est

ainsi que le lecteur trouvera Trottier-Desruisseaux pour Trottier dit Desruisseaux ou Monpetit-Potvin pour Monpetit dit Potvin (ou Pot de vin), etc. Au XIX^e siècle, les surnoms disparaissent peu à peu et l'orthographe se fixe au fur et à mesure de la progression de la scolarisation.

Les noms de lieux

Dans le cas des noms propres de lieux associés à l'île Perrot, nous avons utilisé les expressions suivantes :

- anse au Sable, anse située entre la pointe Fortier et Pincourt ;
- Brideloup, au sud-est de l'île Perrot, secteur compris entre la jetée Anne-Hébert et la pointe Fortier ;
- chenal Proulx, bras d'eau qui sépare l'île Claude de l'île Perrot, en référence à l'entrepreneur Basile Proulx qui y exploita un moulin à scie au XVIII^e siècle ;
- côte Saint-Joseph, deuxième rangée de lots à l'arrière des concessions devant le lac Saint-Louis ; partie la plus élevée de l'île Perrot ;
- fief Alexis, bande de terre qui s'étend sur 30 arpents de profondeur à partir du milieu de la Grande Anse pour rejoindre la pointe du Domaine et l'inclure pour se prolonger ensuite jusqu'au fief Brucy sur une profondeur de 20 arpents ; le fief Alexis a été réintégré à la seigneurie de l'île Perrot en 1791 ;
- fief Brucy, lot de 10 sur 30 arpents longeant la rivière des Outaouais, situé entre l'église Sainte-Rose-de-Lima et la voie ferrée, près de l'autoroute 20. Après 1748, le fief Brucy englobe les îles Claude et Bellevue et la prairie à Dragon. Nous utilisons la graphie Brucy conforme à la signature d'Antoine La Fresnaye de Brucy. Brucy est aujourd'hui un quartier de la ville de L'Île-Perrot ;
- fief Laframboise : lot de 4 arpents sur 30 concédé par Jean-Baptiste Leduc à son fils Jean-Baptiste en mai 1780, voisin du fief Moreau. Vendu à François Franche dit Laframboise en 1791. La municipalité de Terrasse-Vaudreuil se situe sur le territoire du fief Laframboise ;
- fief Moreau : lot situé à Pincourt, de 6 arpents sur 30, concédé à Valentin Moreau par le seigneur Jean-Baptiste Leduc en 1780 ; une réserve y avait été faite pour y ériger un second moulin à vent ; le fief Moreau a été réintégré à la seigneurie en 1791 ;
- Grande Anse, anse devant le lac Saint-Louis, entre la pointe du Domaine et la pointe du Moulin ;
- île Valiquette, du nom de son premier occupant en 1702, Pierre Valiquette ; actuelle île Claude, également appelée île aux Vaches, île Booth ou île Sauvé ;
- îles Sainte-Geneviève, groupe de trois îles incluant l'île Dowker, l'île Madore et l'île Daoust ; l'île Madore porte le nom d'île à la Biche en 1765. En 1887, l'île Dowker a pris le nom de son propriétaire, Leslie Rose Dowker, frère du premier maire de Baie-d'Urfé, qui y vécut jusqu'en 1945 ;
- Pincourt : sentier ou raccourci emprunté par les habitants pour se rendre au traversier en direction de Vaudreuil-Dorion (Quinchien). La première mention de Pincourt apparaît dans un acte notarié le 5 mars 1776. Pincourt est aujourd'hui une ville ;
- pointe au Brayard, pointe de terre où se situait le traversier (le braillard) emprunté pour se rendre à Vaudreuil ;
- pointe Fortier, pointe de terre qui s'avance dans le Saint-Laurent, à l'ouest de l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, et qui se prolonge jusqu'au boulevard Saint-Joseph. Le nom Fortier provient de Joseph Fortier, premier propriétaire du lot englobant cette pointe en 1722. Dans quelques contrats de concession



Infographie: Gilles-L. Caisse.

ou de vente du début du XVIII^e siècle, la pointe est aussi appelée Brideloup;

- pointe à la Barbue, actuelle pointe au Renard;
- pointe du Domaine, presque île située entre le ruisseau de l'ancien domaine et le lac Saint-Louis au nord-est de l'île, faisant partie du fief Alexis;
- pointe du Moulin, bande de terre entre le lac Saint-Louis et le fleuve Saint-Laurent, à l'extrémité sud-est de l'île, à côté de Brideloup.

Les mesures

Nous avons utilisé les mesures françaises en pieds, perches et arpents. Les mesures françaises ont eu

cours jusqu'à l'adoption au Canada de l'Acte des poids et mesures de 1873¹. Voici la correspondance métrique des mesures de longueur et de surface les plus souvent utilisées:

- 1 pied français = 32 cm
- 1 perche = 5,8 m
- 1 arpent = 58,5 m
- 20 arpents = 1,2 km
- 30 arpents = 1,8 km
- 40 arpents = 2,4 km
- 1 arpent carré = 3 418,9 mètres carrés

Pour toute autre mesure de longueur ou de surface, nous suggérons de consulter le site Internet <http://foncier.mrnf.gouv.qc.ca/conversion/>.

Mesures de volume ou de capacité :

- 1 minot = 39 litres (marchandise sèche) ou 8 gallons canadiens
- 1 barrique de sel = 6 minots
- 1 barrique de farine = 180 livres
- 1 pot = 1,86 litre (liquide)
- 1 baril = 35 à 40 pots
- 1 barrique (liquide) = 110, 120 et même 180 pots

Les unités monétaires

Les livres, sols et deniers monnaie de France ainsi que les livres et schellings anglais sont les unités monétaires les plus fréquemment rencontrées dans cet ouvrage.

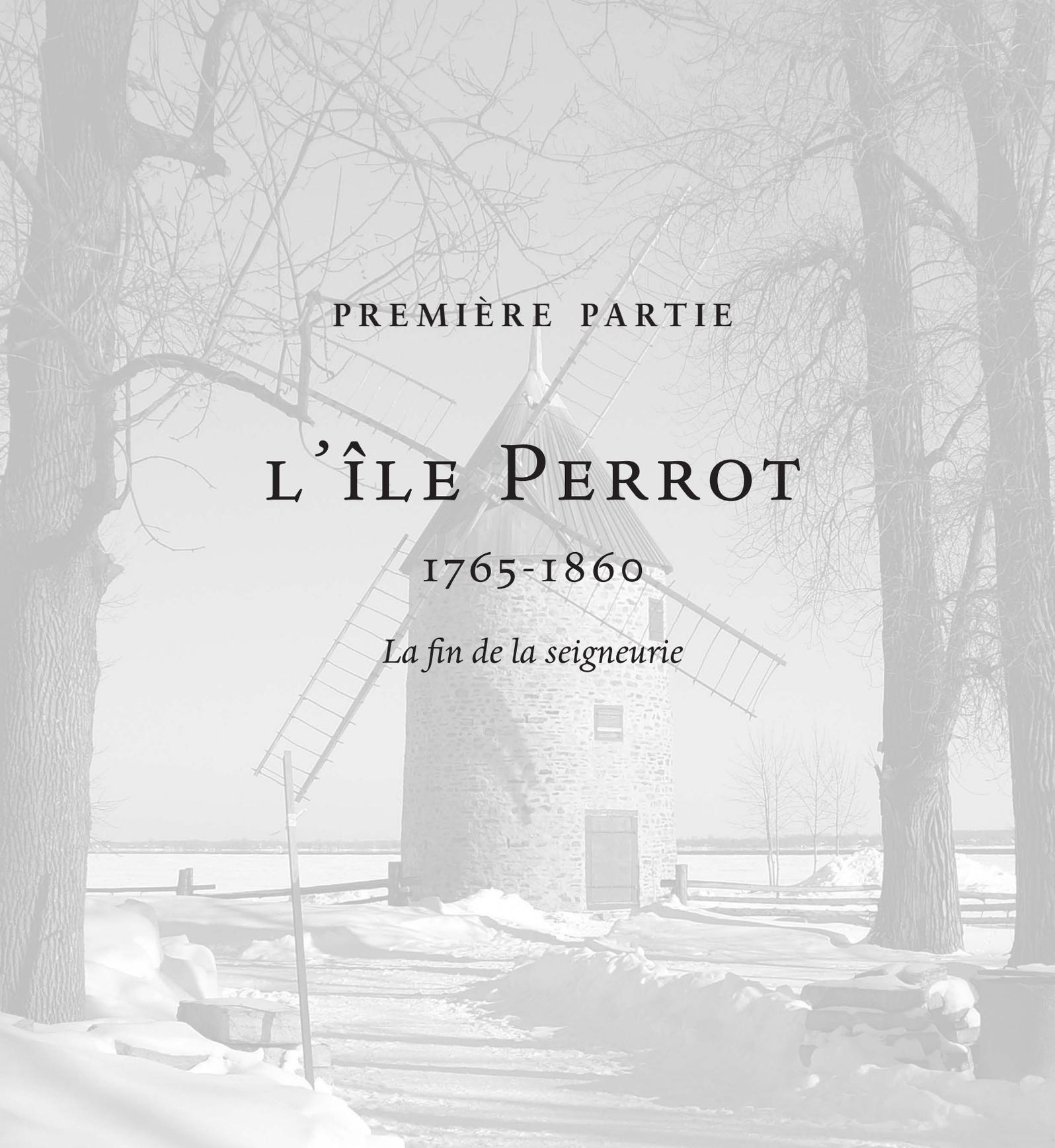
Présentation du contenu

Cet ouvrage couvre une période de 100 ans à partir de la Conquête. Tout ce qui a servi à sa rédaction est tiré de documents originaux disponibles dans les centres d'archives, que ce soit des actes notariés ou civils, des correspondances, des jugements ou des archives privées.

La première partie explique les découvertes que nous avons faites en consultant plusieurs milliers

de documents d'archives, de cartes et d'ouvrages de références. Nous y dressons un portrait d'ensemble de l'histoire de la seigneurie entre 1672 et 1854. Nous relatons, en les regroupant sous deux ou trois chapitres, les événements se rapportant à des périodes charnières entre 1760 et 1854 : les règnes des seigneurs Jean-Baptiste Leduc et Thomas Dennis, la saga entourant la transmission du titre seigneurial, la construction et l'agrandissement de l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, l'homologation des chemins publics qui précède la création de la Corporation de la municipalité de la paroisse Ste-Jeanne de l'île Perrot. Cette partie se termine sur un portrait-synthèse de la vie économique et sociale dans l'île au cours de ce siècle. Le lecteur y rencontrera quelques personnalités qui ont marqué cette époque.

En deuxième partie, nous décrivons le premier terrier confectionné en 1817 lors du partage de la seigneurie, en nous attardant à l'histoire des fiefs et des îlets qui en relèvent. Nous abordons ensuite l'historique des transactions notariées de 1672 jusque vers 1830 sur les 147 lots des parties Est et Ouest de la seigneurie. Le tout est assorti de notes et de commentaires décrivant les secteurs de l'île Perrot. Le généalogiste y rencontrera à coup sûr un ancêtre ; le chercheur y trouvera des explications sur la configuration actuelle des routes et des lots.



PREMIÈRE PARTIE

L'ÎLE PERROT

1765-1860

La fin de la seigneurie



Chapitre 1

La seigneurie de l'île Perrot. Survol. Les premiers seigneurs

FRÉQUENTÉE PAR LES AMÉRINDIENS plusieurs siècles avant la venue des Français, l'île Perrot voit passer les voyageurs désireux de commercer avec eux tout autant que les découvreurs à la recherche d'un passage vers l'Ouest. Sa situation privilégiée à la rencontre du Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais lui confère des avantages qu'a rapidement notés le gouverneur de Montréal, François-Marie Perrot. Ce qui explique pourquoi Jean Talon la lui concède à titre de seigneurie en 1672, privilégiant ainsi le mari de sa nièce Madeleine LaGuide-Meynier, peu avant son retour en France.

Pendant 30 ans, c'est-à-dire jusqu'à la création de la seigneurie de Vaudreuil, l'île Perrot demeure l'entité administrative la plus occidentale de la Nouvelle-France, sous la « juridiction royale de Montréal », comme le précisent les notaires. Plus à l'ouest se trouvent d'autres lieux habités, des forts souvent fréquentés par les voyageurs de l'île, tels les forts Frontenac et Michillimakinac dont la vocation et le statut visent la prise de possession, au nom du roi de France, d'un vaste territoire au centre du continent, le maintien de lieux de commerce avec les Amérindiens et la défense de ce grand territoire contre les Anglais.

La seigneurie, une entité administrative

Jusqu'à leur abolition par le gouvernement du Bas-Canada en 1854, les seigneuries jouent un peu

le rôle de nos municipalités sur le plan administratif; leur création remonte au Moyen-Âge. Elles regroupent un ensemble de propriétés foncières concédées par un seigneur à des censitaires qui lui paient des droits et des redevances. Ces derniers participent aux travaux communautaires imposés par le seigneur et par les autorités religieuses. Les habitants sont soumis à quelques autres obligations, dont celles de faire moudre leur grain au moulin banal et d'entretenir un chemin sur leur concession pour donner passage aux voisins. En retour, le seigneur administre le territoire, règle les conflits entre les habitants, s'assure que les ordonnances du gouverneur sont connues et observées; il entretient le moulin seigneurial.

Le seigneur tient du roi de France, ou de son représentant, les titres de sa seigneurie et se voit imposer un droit de quint lorsqu'il la vend. Sous le Régime français, le droit de quint équivaut au cinquième du prix de vente de la seigneurie; il est perçu, au nom du roi, par le gouverneur ou l'intendant de la Nouvelle-France. Cette taxe sur la vente d'une propriété s'apparente aux droits de mutation perçus de nos jours par les villes et les municipalités. Après avoir racheté la seigneurie de l'île Perrot en 1751 pour la somme de dix mille livres, Jean-Baptiste Leduc se voit contraint, l'année suivante, de verser 2 000 livres en droit de quint au percepteur de l'intendant Bigot. Les censitaires devaient eux aussi verser un droit de lods et vente au seigneur en acquérant une concession¹.

En Nouvelle-France, bien qu'il fasse partie de l'élite, le seigneur est beaucoup plus près des habitants qu'il ne l'est dans la mère patrie, sauf s'il occupe des fonctions administratives ou militaires qui le retiennent loin de son domaine. Dans le gouvernement de Montréal, par exemple, les seigneurs Perrot, Le Moyne et Rigaud de Vaudreuil, accaparés par leurs fonctions administratives ou militaires, sont absents de leur seigneurie, laissant leurs épouses ou leurs représentants gérer leurs affaires au quotidien.

Le fief, une subdivision de la seigneurie

Dans certaines seigneuries, comme ce fut le cas pour celle de l'île Perrot, existe une subdivision territoriale appelée un « fief » dont le propriétaire détient des droits s'apparentant à ceux du seigneur « principal ». C'est ainsi que les propriétaires des fiefs Brucy, Alexis et Moreau ne paient pas de cens et rentes à Jean-Baptiste Leduc, mais doivent lui rendre « foy et hommage ». Et quand ce territoire est vendu, l'acquéreur doit également verser un droit de quint au seigneur en titre et se prêter à la même cérémonie. En 1725, quand Jacques Charbonnier vend à Jacques Julien dit le Dragon le fief Brucy dont il a fait l'acquisition six ans auparavant de Céloron de Blainville, Charbonnier et Julien se font représenter par le notaire pour rendre foy et hommage à la seigneuresse Françoise Cuillierier. Chacun d'eux acquitte par la même occasion les droits de quint applicables aux transactions courante et antérieure.

Les seigneurs de l'île Perrot de 1672 à 1854

De sa concession en 1672 jusqu'en 1817, la seigneurie de l'île Perrot connaît huit seigneurs en titre. Ce sont :

François-Marie Perrot	1672
Charles Le Moyne de Longueuil (et succession)	1684
Joseph Trottier-Desruisseaux	1703
Françoise Cuillierier, veuve de Trottier-Desruisseaux	1714
Jean-Baptiste Leduc	1751
Thomas Dennis père	1785
Thomas Dennis fils ² (et succession)	1792
Archange Campeau ³ , veuve de Thomas Dennis fils	1799

Après le décès d'Archange Campeau, un litige oppose les ayants droit des seigneurs Dennis, père et fils. Pendant neuf ans, s'instaure une administration intérimaire où deux personnalités s'affrontent tout en se partageant la gestion de la seigneurie. Il s'agit de Pierre-Amable Dézéry, cohéritier d'Archange Campeau décédée en 1808, et de Maurice-Régis Mongrain, héritier de sa mère décédée en 1806. Les notaires procèdent au partage de la seigneurie en 1817. Plus tard, les ayants droit au titre se multiplient au rythme des successions, des mariages et des héritages jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854. Ce sont :

Pour la partie Est :

Maurice-Régis Mongrain	1817
Henry Ahern, tuteur des cinq enfants Mongrain	1828
Thomas Mongrain au nom des héritiers Mongrain	1832
Vente d'une partie des droits seigneuriaux au forgeron Clément	1832
Décès du forgeron Clément – reprise par les cinq héritiers Mongrain	1832
Vente de droits par quelques héritiers Mongrain à Jos D'Aoust	1837
Délaissement de la partie Est à Jos D'Aoust par tous les Mongrain	1844

Pour la partie Ouest :

Pierre-Amable Dézéry, fondé de pouvoir de sa fille Angélique	1817
Angélique Dézéry et son mari Amable Lebœuf-Laflamme	1834
Angélique et Cornélie Laflamme (M ^{mes} Toupin et Létourneux)	1853

1672 - François-Marie Perrot, le premier seigneur

Premier seigneur de l'île qui porte encore son nom, François-Marie Perrot, gouverneur de Montréal, délègue la gestion de sa seigneurie à Antoine La Fresnaye de Brucy qui y exploite un magasin de traite, une importante source de revenus pour les deux hommes. Les occupations administratives du gouverneur et l'éloignement de l'île, située à plus d'une journée de voyage de Ville-Marie par terre et par eau, expliquent le peu d'intérêt que Perrot porte à l'administration de la seigneurie. Tout au plus loue-t-il une ferme dans son domaine, en juillet 1774, à Jean de Lalonde et Robert Henry, qui s'empressent de la sous-louer à Louis Homo. Une mésentente entre les trois colocataires mène à la résiliation du bail. Un nouveau contrat de location est signé en 1676 avec Honoré Danis dit le Tourangeau et Perrine Lapière, son épouse, une fille du roi⁴. On ignore pendant combien de temps le couple prend charge de la ferme du domaine. Mais on sait que plusieurs fermiers habitent à Sainte-Anne-de-Bellevue et à Baie-d'Urfé y viennent régulièrement entretenir des terres et y récolter du bois jusqu'à la fin du xvii^e siècle.

En 1676, Perrot concède à Antoine La Fresnaye de Brucy un fief de 10 arpents sur 30, vis-à-vis de Sainte-Anne-de-Bellevue. Ce dernier y avait fait construire une maison en 1675⁵ qui se doublera d'un magasin très bien garni⁶ où il exerce le commerce de la fourrure en servant les intérêts

du seigneur. Les deux en retirent d'importants bénéfices; l'historien Eccles⁷ fait état de revenus variant de 40 000 à 100 000 livres par année. Mais coup de théâtre: en 1683, Perrot se voit muté en Acadie par le ministre de la Marine, irrité par les nombreuses plaintes que formulent les habitants de Montréal, victimes des décisions arbitraires de leur gouverneur, tout comme les Sulpiciens de Montréal qui avaient approuvé sa nomination. Brucy, son fidèle lieutenant responsable de l'île, décède l'année suivante, à l'âge de 40 ans. Son fief est légué à sa veuve, Hélène Picoté de Bélestre, et à leurs enfants.

1684 - Charles Le Moyne de Longueuil et sa succession, des seigneurs absents

Avant son départ de Montréal, Perrot vend la seigneurie à Charles Le Moyne, un allié de Frontenac avec qui le gouverneur de Montréal avait entretenu, entre 1772 et 1775, une grande rivalité qui s'est muée en un long procès, suivi du renvoi de Perrot en France et d'une « confortable réclusion de trois semaines à la Bastille. [Mais] dès sa libération, on le renomma gouverneur de Montréal et Frontenac reçut l'ordre de le traiter avec plus de respect à l'avenir⁸ ». Le fond du litige reposait sur le lucratif commerce de la fourrure et sur une querelle de territoire. Ni le roi Louis XIV ni Colbert n'en avaient été dupes et tous deux avaient blâmé les deux gouverneurs pour leurs agissements. Par la suite, Perrot et Frontenac conclurent une alliance. Le premier avait d'ailleurs choisi le second comme parrain de l'un de ses enfants. À la fin des années 1670, les deux hommes se partageaient le territoire commercial à l'ouest de l'île de Montréal, au grand déplaisir des commerçants de Ville-Marie. Pendant ce temps, Perrot traitait les gens de Montréal sans ménagement, emprisonnant même un juge du tribunal de la seigneurie de Montréal. Et il poursuivait tou-

jours ses lucratives activités de traite, protégeant ses hommes et ceux de Frontenac. La grogne se répandit si bien au sujet de Perrot que les habitants et les seigneurs de l'île, l'intendant et le Conseil souverain adressèrent leurs récriminations au roi. Frontenac, qui protégeait Perrot, perdit d'abord son poste et fut rappelé en France en 1682. Perrot débaucha son successeur, le nouveau gouverneur Le Febvre de La Barre. Faisant fi des interdictions royales, ce dernier fut rappelé en France et Perrot muté en Acadie en 1784.

L'astucieux Charles Le Moyne saisit le départ de Perrot comme une aubaine pour prendre le contrôle du commerce à l'ouest et au sud de Montréal. Déjà en possession des seigneuries de Châteauguay et de Longueuil, il ajoute celle de l'île Perrot en 1684. Peu de temps après cette acquisition, Le Moyne décède, laissant à ses héritiers, dont sa veuve, Catherine Primeau, et ses cinq fils, la tâche de se partager ses biens. Dans l'inventaire dressé par le notaire Bénigne Basset après son décès, on apprend que Paul Le Moyne de Maricourt et Joseph Le Moyne de Sérigny se réservent l'île Perrot qui prend, pour un temps, le nom de seigneurie de Maricourt⁹. Nous n'avons retracé aucun contrat de concession ou de location signé par les Le Moyne en lien avec l'île Perrot durant la période de 20 ans où la famille est propriétaire de la seigneurie.

1703 - Joseph Trottier dit Desruisseaux, le premier seigneur résident

En 1703, les héritiers Le Moyne vendent l'île Perrot au marchand Joseph Trottier-Desruisseaux pour la somme de 3 500 livres¹⁰. Le nouveau seigneur de 35 ans entreprend rapidement d'établir son domaine à la pointe sud-est de l'île, offrant un meilleur point de vue sur la circulation des embarcations qui sillonnent le lac Saint-Louis et la rivière Cataracoui. Il s'y fait construire un

manoir de pierre et y installe une ferme. Lors de la cérémonie rituelle de foy et hommage, il déclare qu'il a donné onze « habitations » dans l'île, mais il n'en identifie pas les propriétaires¹¹. Selon nos recherches et en nous référant à divers documents notariés indiquant leur lieu de résidence dans l'île, les habitants que compte l'île Perrot vers 1705 sont Jean Neveu et Guillaume Daoust, René Couillard, un dénommé Gignard, Jacques Proulx-Poitevin, Pierre Valiquette, Joseph Poirier-Déloge, Michel Réaume, Guillaume Lalonde, Jean Chasle-Duhamel, Jean ou Thomas Brunet, Pierre Monpetit-Poitevin, Joseph Lefebvre-Laciseray ainsi que Pierre Hunault-Deschamps¹², tous deux cousins de Trottier. La même année, Jean-Baptiste Céloron de Blainville se prête à la cérémonie de foy et hommage au seigneur Joseph Trottier, à la suite de l'acquisition du fief Brucy dont il a hérité au décès de sa femme, Hélène Picoté de Bélestre, épouse en premières noces et héritière d'Antoine LaFresnaye de Brucy.

Homme d'affaires et aîné d'une famille de 10 enfants, Joseph Trottier-Desruisseaux poursuit ses activités commerciales et s'occupe de la succession de ses parents décédés depuis peu. En janvier 1707, il signe une entente avec le maçon Jean Mars pour des travaux sur son domaine, ce qui inclut la construction d'un moulin à vent. On trouve les deux hommes en cour au printemps 1708¹³. Mars réclame 600 livres à Trottier pour les travaux exécutés sur le moulin à vent. Mars se plaint également qu'on ne lui livre pas assez rapidement ce dont il a besoin pour exécuter ses travaux. La construction du moulin sera achevée par le charpentier Léonard Paillé dit Pailleur à la fin de l'été de la même année¹⁴.

Après une période de turbulence entre les Français, les Anglais et les Amérindiens, et peu après le départ de Lamothe-Cadillac de la région de Détroit, les voyages reprennent vers les pays d'en haut. Trottier s'engage en 1712 avec son jeune frère Alexis auprès des sieurs LaForest et Thuyon



Le moulin à vent du seigneur Joseph Trottier dit Desruisseaux, commencé en 1707 par Jean Mars et terminé en 1708 par Léonard Paillé dit Paillard. Photo: Lise Chartier.

pour se rendre au fort Pontchartrain¹⁵ y livrer des marchandises et y faire commerce. Durant l'hiver 1713, il périt avec son engagé Brisebois et deux autres Français au cours d'une échauffourée avec des Renards présents dans cette région, plus précisément à la rivière au Serpent, au pays des Sioux¹⁶.

1714 - Françoise Cuillierier, une véritable seigneuresse

Jeune veuve et tutrice des quatre enfants qu'elle a eus avec Joseph Trottier-Desruisseaux, Françoise

Cuillierier prend en charge la seigneurie en tant que cohéritière. Dès 1716, elle loue le domaine et le moulin au cousin de son défunt mari, Pierre Hunault-Deschamps¹⁷, puis elle concède plusieurs terres du côté sud, le long de la rivière Cataracoui, et dans la Grande Anse, face au lac Saint-Louis. Cuillierier doit aussi achever les affaires entreprises par son mari qui était exécuteur testamentaire de ses parents, Antoine Trottier et Catherine Lefebvre, décédés en 1706. En manque de liquidités et souhaitant clore la succession de ses beaux-parents, elle donne à son beau-frère Alexis Trottier-Desruisseaux, qui vient d'avoir 24 ans¹⁸, la pointe de l'ancien domaine, les



Table des matières

Remerciements	7	Chapitre 2	
Introduction	9	<i>Jean-Baptiste Leduc, fils de l'île et seigneur en 1751</i>	23
Les patronymes	11	L'île Perrot, un carrefour animé	24
Les noms de lieux	12	Les terres de l'île Perrot changent souvent	
Les mesures	13	de propriétaires	25
Les unités monétaires	14	La population demande des services	27
Présentation du contenu	14	Le seigneur Leduc, un marchand	
		voyageur souvent absent	28
		Leduc et sa famille	29
		Les concessions par le seigneur Leduc	30
		Jean-Baptiste Leduc absent au décès	
	15	de son épouse	31
		L'inventaire d'un domaine laissé à lui-même	32
		Un moulin à farine dans le fief Brucy	35
		Une bigame dans l'île Perrot	37
		Chapitre 3	
	16	<i>Saisie de la seigneurie en 1785</i>	39
	17	Le changement de régime affecte les	
	17	marchands voyageurs	39
	18	L'endettement des marchands voyageurs	
	18	Leduc et fils	41
	18	Le marchand Leduc lié à des personnages	
	19	influents	43
	19	Thomas Walker	43
	19	Le chevalier Luc de La Corne dit Chaptès	44
	20	Jugements contre les marchands Leduc absents	45
		PREMIÈRE PARTIE	
		<i>L'île Perrot 1765-1860</i>	
		<i>La fin de la seigneurie</i>	
		Chapitre 1	
		<i>La seigneurie de l'île Perrot. Survol.</i>	
		<i>Les premiers seigneurs</i>	
		La seigneurie, une entité administrative	
		Le fief, une subdivision de la seigneurie	
		Les seigneurs de l'île Perrot de 1672 à 1854	
		1672 - François-Marie Perrot, le premier	
		seigneur	
		1684 - Charles Le Moyne de Longueuil et sa	
		succession, des seigneurs absents	
		1703 - Joseph Trottier dit Desruisseaux,	
		le premier seigneur résident	
		1714 - Françoise Cuillierier, une véritable	
		seigneuresse	

L'avocat Sanguinet perd la cause du marchand Leduc	47	Les héritiers Mongrain délaissent la partie Est	85
Les lois de l'Église, les lois d'Angleterre et l'avenir de la seigneurie	49	Amable Lebœuf-Laflamme et Angélique Dézéry gèrent la partie Ouest	86
La vente à l'enchère de la seigneurie	51	Mariages, décès et successions divisent la seigneurie	86
Chapitre 4		Chapitre 7	
<i>Le court règne des seigneurs</i>		<i>1774 - L'église attendue depuis 20 ans</i>	89
<i>Thomas Dennis, 1785-1799</i>	53	Une église sur la terre d'Alexandre Boyer	90
Thomas Dennis au service de l'armée anglaise	54	La guerre de Sept Ans monopolise les ressources	91
1785 - Thomas Dennis, seigneur de l'île Perrot	54	La nomination diplomatique du nouvel évêque	92
La remise en état du domaine seigneurial	56	L'assemblée des habitants ratifie la construction de l'église en 1772	93
Autres réparations au moulin à vent	57	L'abbé Pierre Denaut, curé par voie de mission	95
Les meuniers Cytoleux se succèdent au moulin	59	La répartition	96
Les fiefs de Valentin Moreau	60	L'église de 1774	97
Un début de numérotation de lots	64	L'entrepreneur Basile Proulx	103
L'intérim des frères Thomas et Paul Dennis	65	Quelques paroissiens récalcitrants	103
Chapitre 5		Chapitre 8	
<i>La saga des trois veuves Dennis, 1798-1808</i>	66	<i>Tout se complique au presbytère</i>	104
Paul Dennis, fondé de pouvoir de deux veuves	67	Les notaires Soupras et Vuatier se croisent dans l'île	104
L'inventaire d'un domaine bien garni	67	Le contrat de construction du presbytère	105
Le domaine seigneurial en 1798	72	Le presbytère n'était pas habitable à l'année	107
Une troisième veuve, Charlotte Munro	74	Un mariage à la gaumine	108
Le règlement de la succession de Thomas Dennis père	75	Monsieur François-Joseph Cazeneuve, premier curé résident	109
L'inventaire de la succession de Thomas Dennis fils	77	La toile <i>Sainte Jeanne de Chantal</i>	111
Les veuves se partagent les héritages	78	Qui était Jeanne de Chantal ?	113
Archange Campeau, une seigneuresse sans pouvoir	78	Les réparations au presbytère et au cimetière sèment la controverse	113
La succession au titre seigneurial se complique	79	Le diagnostic des experts	116
Chapitre 6		L'entretien des fossés de la terre de l'église	118
<i>La seigneurie orpheline</i>	80	L'engagement d'un serviteur pour le curé Cazeneuve	119
La mésentente entre Mongrain et Dézéry	81	Le premier médecin dans l'île Perrot	119
Le partage de la seigneurie en 1817	82		
Le décès de Mongrain et la gestion intérimaire de la partie Est	84		
La seigneurie vue par le recenseur en 1831	84		

Chapitre 9			
<i>L'église est agrandie et embellie</i>	122	L'homologation du chemin autour de l'île Perrot en 1798	169
La vente de la terre de l'église et sa contestation	122	Pas de chemin de 2 ^e concession dans l'anse au Sable	174
Joseph Lalonde achète les terres autour de l'église	123	Les sous-voyers et les inspecteurs des chemins et ponts	175
Le curé Toupin chauffe l'église	124	Un pont près de la pointe du Domaine en 1835	176
1810-1812 - La bureaucratie	126	Un second cours d'eau dans le fief Brucy	178
Les fournitures et la répartition	127	Les traverses	179
Les travaux peuvent enfin commencer	128	1815 - Les traverses selon l'arpenteur général Bouchette	180
Les travaux de finition et de sculpture	130	Voyage pittoresque dans l'île Perrot en 1821	183
Le sculpteur Joseph Turcaut	131		
Le décès de messire Toupin	137	Chapitre 12	
La deuxième phase d'embellissement de l'église	138	<i>Du partage de la seigneurie à la création d'une municipalité</i>	184
Le sculpteur Louis Leprohon	140	L'abandon graduel du domaine seigneurial	184
Les habitants fiers de leur église	140	Les balbutiements de la municipalité en 1845	185
Chapitre 10		L'abolition de la tenure seigneuriale en 1854	186
<i>La vie sociale de l'île se concentre au presbytère</i>	142	L'élection du premier conseil municipal	188
L'érection canonique de la paroisse	142	Première réunion du conseil municipal – 6 août 1855	188
L'évêque sermonne l'abbé Ricard	142	Le conseil se réunit chaque mois	189
La Rébellion de 1837-1838 et l'abbé Ricard	143	Chapitre 13	
Le presbytère nécessite des réparations	148	<i>La vie économique et sociale</i>	190
Pas de tout repos l'abbé Ricard	149	L'activité économique de l'île Perrot se diversifie	190
Le presbytère-école	150	Les artisans : forgerons, cordonniers, charpentiers, tonneliers, tisserands	190
Deux jours de célébrations pour l'arrivée de Notre-Dame-de-la-Garde en 1849	153	Les aubergistes, les marchands, les prêteurs et les exploitants de traverses	192
Le feu à la sacristie et au presbytère	154	Les fabricants de chaux et de potasse	194
La reconstruction du presbytère en 1853	155	Des immigrants comme premiers maîtres d'école dans l'île Perrot	195
Chapitre 11		Les débuts de l'école publique en 1830	196
<i>Les chemins, les fossés, les clôtures et les traverses</i>	163	La poste en 1853	197
Les chemins sous la responsabilité des propriétaires terriens	164	La milice	197
Le grand voyer	167	Le chemin de fer du Grand Tronc en 1853	198
Le procès-verbal d'un fossé d'irrigation en 1782	167	Une population qui vit en autarcie	199
L'homologation du boulevard Saint-Joseph en 1790	167		

DEUXIÈME PARTIE			
<i>L'historique du terrier de 1817</i>	201	Les lots du secteur Brideloup: lots n ^{os} 10 à 23	232
		1830: terres concédées à Antoine Lalonde et appartenant à Moïse Lalonde en 1854	238
Chapitre I		Le secteur de l'anse au Sable: n ^{os} 24 à 35	241
<i>Présentation du terrier de la seigneurie de l'île Perrot. Les fiefs. Les îles</i>	202	Le secteur de la Grande Anse	248
		La côte Saint-Joseph: lots n ^{os} 130 à 141	257
La confusion des <i>Cadastrés abrégés</i>	202	Les lots du nord: n ^{os} 108 à 113	260
Un travail de moine et de détective	204	Liste des censitaires de la partie Est en 1825	262
L'absence de numérotation des lots compliquée leur identification	204	Chapitre III	
La liste du coseigneur Mongrain en 1825	205	<i>Le terrier de la partie Ouest de la seigneurie de l'île Perrot</i>	265
Les arpentages ne sont pas uniformes	206		
Un cas d'exception à la pointe à la Barbue	206	Le secteur de l'anse au Sable: lots n ^{os} 36 à 44	265
L'absence de numérotation des lots perdure	209	Le secteur de la pointe de l'anse au Sable: lots n ^{os} 45 à 53	269
Les inexactitudes du plan de 1817	209	Le secteur de la pointe à la Barbue devenue la pointe au Renard: lots n ^{os} 54 à 65	272
Définition d'une concession	210	Le secteur de Pincourt: lots n ^{os} 66 à 84	276
Les règlements de successions sont longs et compliqués	211	Le secteur du lac des Deux Montagnes	281
Les concessions dans la seigneurie de l'île Perrot	212	Le secteur de la Grande et de la Petite Côte: n ^{os} 82 à 86 et 93 à 108	282
Les fiefs	213		
Le fief Brucy, le plus ancien	213	Appendice 1	
Dans le fief Brucy: les îles Valiquette et aux Vaches	215	<i>Chronologie de la seigneurie de l'île Perrot, 1672-1861</i>	288
Le fief Alexis	215		
Dans le fief Alexis: les îles Sainte-Geneviève	218	Appendice 2	
Le fief Moreau	219	<i>Chronologie du domaine de la pointe du Moulin. Le domaine seigneurial devient un parc historique</i>	292
Le fief Laframboise	219		
Les autres îles autour de l'île Perrot	222	Bibliographie et ressources documentaires	295
La division de la partie Ouest de la seigneurie entre les sœurs Laflamme	222	Notes	300
Chapitre II		Index onomastique	311
<i>Le terrier de la partie Est de la seigneurie de l'île Perrot</i>	224		
Le secteur de la pointe du Moulin: lots n ^{os} 1 à 9	224		

CET OUVRAGE EST COMPOSÉ EN SABON CORPS 10.5
SELON UNE MAQUETTE RÉALISÉE PAR PIERRE-LOUIS CAUCHON
ET ACHEVÉ D'IMPRIMER EN JUIN 2014
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE MARQUIS
À MONTMAGNY
POUR LE COMPTE DE GILLES HERMAN
ÉDITEUR À L'ENSEIGNE DU SEPTENTRION